

FORMATION POST PERMIS

Réduction du délai de la période probatoire

Public concerné ?

Pour les titulaires d'un premier permis catégorie moto A1, A2 et B, B1

Comment ?

Pas d'examen

Uniquement une formation de 7 heures effectuée sur une journée

Entre le 6^{ème} et le 12^{ème} mois qui suivent l'obtention du permis de conduire, NI AVANT - NI APRÈS

Conditions

N'avoir commis aucune infraction entraînant un retrait de point

Qui dispense la formation ?

Uniquement les écoles de conduite détentrice du label de qualité et délivré par les services de l'État garantissant la qualité du contenu

Les animateurs de ce stage sont des formateurs titulaire du diplôme du BEPECASER du certificat de formation de Post Permis ou du ECSR, Valérie CADET, Damien Leroy

Programme du stage de la journée

- Accueil et présentation des stagiaires

- L'alcool
- Les effets sur le conducteur
- Les conséquences sur le conducteur
- Les comportements préventifs
- Idées reçues
- Sanctions

Les drogues et les médicaments

- Les effets sur le conducteur
- Les conséquences sur la conduite
- Sanctions

Les distracteurs

- Téléphone
- GPS
- Sanctions

Les distances de sécurité la vitesse

- Comprendre les distances de sécurité
- Estimer les distances de sécurité
- Distances de freinage et distances d'arrêt
- Les conséquences

Cette trame est à titre indicatif les thèmes abordés sont adaptés aux participants en fonction de l'expérience du vécu et de leurs histoires

La conduite économique et respectueuse de l'environnement

Bilan de la journée

Lieu de la formation : AUTO MOTO CADET, 151 rue de Beauvais, 60280 Margny les Compiègne

Contexte

Le label de qualité défini par l'arrêté du 26 février 2018, portant création d'un label qualité des formations au sein des écoles de conduite vise à proposer aux jeunes conducteurs des rendez-vous Post Permis leur permettant de renforcer leurs acquis au travers de ce type de formation

Objectif de la formation

1 Sensibiliser les jeunes conducteurs aux dangers de la route, l'alcool et les stupéfiants, vitesse, distracteurs ...

2 Sensibiliser ces mêmes conducteurs à la conduite économique et respectueuse de l'environnement

Méthodes pédagogiques

Animation, vidéos, discussions

Élaborer par des spécialistes de la sécurité routière le contenu de la formation vise à aider les jeunes conducteurs à prendre pleinement à prendre conscience des dangers de la route au moment où ils acquièrent davantage d'assurance. En effet la « sur-confiance » qu'ils ressentent généralement entre 6 mois et un an après l'obtention de leur permis de conduire donne lieu à une accidentalité particulièrement élevée du fait d'une mauvaise appréciation des risques.

